

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET : **21310364100014**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de L'UNION**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2013

Code INSEE 31364	COMMUNE MONTBERON BUDGET COMMUNAL	BP 2013
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 821
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	730,25	0,00
2	Produit des impositions directes/population	297,37	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	681,61	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	372,51	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	177,91	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,57%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,70%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,65%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMFP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6262

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2012 après le vote du compte administratif 2012.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 433 475,84	1 929 612,49

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 503 863,35

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 433 475,84	2 433 475,84
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 164 610,36	506 653,12

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 657 957,24

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 164 610,36	1 164 610,36
--	---	---------------------	---------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	3 598 086,20	3 598 086,20
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	463 428,00	0,00	480 673,00	480 673,00	480 673,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	927 244,00	0,00	979 945,00	979 945,00	979 945,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	512 873,98	0,00	543 312,50	543 312,50	543 312,50
Total des dépenses de gestion courante		1 903 545,98	0,00	2 003 930,50	2 003 930,50	2 003 930,50
66	Charges financières	58 800,00	0,00	54 113,30	54 113,30	54 113,30
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 964 345,98	0,00	2 060 043,80	2 060 043,80	2 060 043,80
023	Virement à la section d'investissement (5)	188 213,62		306 059,73	306 059,73	306 059,73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	73 595,00		67 372,31	67 372,31	67 372,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		261 808,62		373 432,04	373 432,04	373 432,04
TOTAL		2 226 154,60	0,00	2 433 475,84	2 433 475,84	2 433 475,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 433 475,84

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	169 127,00	0,00	193 351,00	193 351,00	193 351,00
73	Impôts et taxes	955 199,00	0,00	998 509,00	998 509,00	998 509,00
74	Dotations, subventions et participations	698 409,00	0,00	714 046,00	714 046,00	714 046,00
75	Autres produits de gestion courante	10 700,00	0,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00
Total des recettes de gestion courante		1 842 835,00	0,00	1 922 806,00	1 922 806,00	1 922 806,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 842 855,00	0,00	1 922 826,00	1 922 826,00	1 922 826,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	9 506,68		6 786,49	6 786,49	6 786,49
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 506,68		6 786,49	6 786,49	6 786,49
TOTAL		1 852 361,68	0,00	1 929 612,49	1 929 612,49	1 929 612,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 503 863,35

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 433 475,84

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

366 645,55

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	55 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 939,17	0,00	41 251,40	41 251,40	41 251,40
	Total des opérations d'équipement	637 269,00	0,00	959 591,00	959 591,00	959 591,00
	Total des dépenses d'équipement	737 208,17	0,00	1 050 842,40	1 050 842,40	1 050 842,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 803,02	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	124 197,71	0,00	106 981,47	106 981,47	106 981,47
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	145 000,73	0,00	106 981,47	106 981,47	106 981,47
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	882 208,90	0,00	1 157 823,87	1 157 823,87	1 157 823,87
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	9 506,68		6 786,49	6 786,49	6 786,49
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 506,68		6 786,49	6 786,49	6 786,49
	TOTAL	891 715,58	0,00	1 164 610,36	1 164 610,36	1 164 610,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 164 610,36

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)		0,00	76 383,51	76 383,51	76 383,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	76 383,51	76 383,51	76 383,51
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	19 973,00	0,00	55 043,57	55 043,57	55 043,57
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	260 512,00		1 794,00	1 794,00	1 794,00
	Total des recettes financières	280 485,00	0,00	56 837,57	56 837,57	56 837,57
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	280 485,00	0,00	133 221,08	133 221,08	133 221,08
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	188 213,62		306 059,73	306 059,73	306 059,73
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	73 595,00		67 372,31	67 372,31	67 372,31
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	261 808,62		373 432,04	373 432,04	373 432,04
	TOTAL	542 293,62	0,00	506 653,12	506 653,12	506 653,12

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 164 610,36

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

366 645,55

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	480 673,00		480 673,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	979 945,00		979 945,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	543 312,50		543 312,50
66	Charges financières	54 113,30	0,00	54 113,30
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	67 372,31	67 372,31
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		306 059,73	306 059,73
Dépenses de fonctionnement - Total		2 060 043,80	373 432,04	2 433 475,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 433 475,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 786,49	6 786,49
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	106 981,47	0,00	106 981,47
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	959 591,00		959 591,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	41 251,40	0,00	41 251,40
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 157 823,87	6 786,49	1 164 610,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 164 610,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	193 351,00		193 351,00
73	Impôts et taxes	998 509,00		998 509,00
74	Dotations, subventions et participations	714 046,00		714 046,00
75	Autres produits de gestion courante	9 900,00	0,00	9 900,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	6 786,49	6 786,49
Recettes de fonctionnement - Total		1 922 826,00	6 786,49	1 929 612,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

503 863,35

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 433 475,84

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	55 043,57	0,00	55 043,57
13	Subventions d'investissement	76 383,51	0,00	76 383,51
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		67 372,31	67 372,31
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		306 059,73	306 059,73
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 794,00		1 794,00
Recettes d'investissement - Total		133 221,08	373 432,04	506 653,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

657 957,24

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 164 610,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	463 428,00	480 673,00	480 673,00
60611	Eau et assainissement	11 500,00	11 500,00	11 500,00
60612	Énergie - Électricité	66 500,00	66 000,00	66 000,00
60613	Chauffage urbain	28 000,00	29 500,00	29 500,00
60621	Combustibles	3 300,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	4 200,00	4 200,00	4 200,00
60623	Alimentation	110 000,00	110 000,00	110 000,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	6 000,00	6 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 200,00	8 200,00	8 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 600,00	7 385,00	7 385,00
611	Contrats de prestations de services	31 500,00	35 000,00	35 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	8 141,00	6 513,00	6 513,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 000,00	3 000,00
61522	Bâtiments	30 000,00	60 000,00	60 000,00
61523	Voies et réseaux	21 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	6 500,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	150,00	1 000,00	1 000,00
616	Primes d'assurances	11 187,00	11 765,00	11 765,00
6182	Documentation générale et technique	420,00	360,00	360,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 400,00	3 500,00	3 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 450,00	1 250,00	1 250,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 020,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6237	Publications	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 200,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	13 000,00	13 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 200,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	5 260,00	4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 200,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	927 244,00	979 945,00	979 945,00
6331	Versement de transport	10 927,00	11 800,00	11 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 732,00	2 950,00	2 950,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 381,00	11 800,00	11 800,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 650,00	1 800,00	1 800,00
6411	Personnel titulaire	525 610,00	501 400,00	501 400,00
6413	Personnel non titulaire	76 103,00	141 850,00	141 850,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 321,00	4 210,00	4 210,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 149,00	118 100,00	118 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	136 181,00	136 900,00	136 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 871,00	9 100,00	9 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 500,00	23 330,00	23 330,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 925,00	502,00	502,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	274,00	260,00	260,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 200,00	7 900,00	7 900,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 618,00	5 803,00	5 803,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 582,00	1 590,00	1 590,00
6488	Autres charges	220,00	650,00	650,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	512 873,98	543 312,50	543 312,50
6531	Indemnités	57 660,00	57 620,00	57 620,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6532	Frais de mission	800,00	900,00	900,00
6533	Cotisations de retraite	2 194,00	2 300,00	2 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 414,00	2 100,00	2 100,00
6553	Service d'incendie	42 589,70	43 336,00	43 336,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	323 577,28	364 828,00	364 828,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 879,00	6 000,00	6 000,00
657361	Caisse des Ecoles	22 860,00	21 683,00	21 683,00
657362	CCAS	1 800,00	7 295,50	7 295,50
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	49 100,00	37 250,00	37 250,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 903 545,98	2 003 930,50	2 003 930,50
66	Charges financières (b)	58 800,00	54 113,30	54 113,30
66111	Intérêts réglés à l'échéance	58 800,00	54 113,30	54 113,30
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 964 345,98	2 060 043,80	2 060 043,80
023	Virement à la section d'investissement	188 213,62	306 059,73	306 059,73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	73 595,00	67 372,31	67 372,31
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)		0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	73 595,00	67 372,31	67 372,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		261 808,62	373 432,04	373 432,04
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		261 808,62	373 432,04	373 432,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 226 154,60	2 433 475,84	2 433 475,84

+

RESTES A REALISER 2012 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 433 475,84
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	9 400,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	9 400,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	169 127,00	193 351,00	193 351,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	677,00	882,00	882,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	4 969,00	4 969,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	380,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	11 000,00	10 000,00	10 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	48 500,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	100 000,00	95 000,00	95 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 070,00	5 000,00	5 000,00
70878	par d'autres redevables	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	955 199,00	998 509,00	998 509,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	795 865,00	838 881,00	838 881,00
7321	Attribution de compensation	151 330,00	151 330,00	151 330,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	8 004,00	8 298,00	8 298,00
74	Dotations, subventions et participations	698 409,00	714 046,00	714 046,00
7411	Dotation forfaitaire	345 262,00	344 135,00	344 135,00
74121	Dotation de solidarité rurale	48 166,00	48 000,00	48 000,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	17 351,00	17 736,00	17 736,00
74127	Dotation nationale de péréquation	92 362,00	92 000,00	92 000,00
746	Dotation générale de décentralisation		400,00	400,00
74718	Autres		15 000,00	15 000,00
7472	Régions		960,00	960,00
7473	Départements	3 300,00	3 300,00	3 300,00
7478	Autres organismes	118 000,00	120 000,00	120 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 157,00	968,00	968,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	9 332,00	9 117,00	9 117,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	13 479,00	12 430,00	12 430,00
75	Autres produits de gestion courante	10 700,00	9 900,00	9 900,00
752	Revenus des immeubles	6 800,00	8 900,00	8 900,00
758	Produits divers de gestion courante	3 900,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 842 835,00	1 922 806,00	1 922 806,00
76	Produits financiers (b)	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations		20,00	20,00
768	Autres produits financiers	20,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 842 855,00	1 922 826,00	1 922 826,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	9 506,68	6 786,49	6 786,49
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de (7)		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	9 506,68	6 786,49	6 786,49
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 506,68	6 786,49	6 786,49
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 852 361,68	1 929 612,49	1 929 612,49

+

RESTES A REALISER 2012 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

503 863,35

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 433 475,84

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2013
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	55 000,00	50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	55 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions		50 000,00	50 000,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	44 939,17	41 251,40	41 251,40
2318	Autres immobilisations corporelles	44 939,17	41 251,40	41 251,40
	Opération d'équipement n° 120 (5)	19 000,00	30 024,00	30 024,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	116 350,00	190 000,00	190 000,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	116 000,00	197 221,00	197 221,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	21 800,00	28 300,00	28 300,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)	55 000,00	52 400,00	52 400,00
	Opération d'équipement n° 132 (5)		2 211,00	2 211,00
	Opération d'équipement n° 133 (5)	3 000,00	2 833,00	2 833,00
	Opération d'équipement n° 135 (5)		7 248,00	7 248,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	80 919,00	86 365,00	86 365,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)	4 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)		10 100,00	10 100,00
	Opération d'équipement n° 154 (5)	1 600,00	760,00	760,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	1 000,00	10 176,00	10 176,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	6 800,00	2 050,00	2 050,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)		4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 164 (5)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 165 (5)	143 000,00	257 320,00	257 320,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	21 300,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	25 000,00	13 500,00	13 500,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	1 500,00	4 200,00	4 200,00
	Opération d'équipement n° 169 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 170 (5)		17 083,00	17 083,00
	Opération d'équipement n° 171 (5)		12 300,00	12 300,00
	Opération d'équipement n° 172 (5)		15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses d'équipement	737 208,17	1 050 842,40	1 050 842,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 803,02	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	20 803,02	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	124 197,71	106 981,47	106 981,47
1641	Emprunts en euros	120 765,71	103 666,47	103 666,47
16873	Départements	3 432,00	3 315,00	3 315,00
	Total des dépenses financières	145 000,73	106 981,47	106 981,47
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	882 208,90	1 157 823,87	1 157 823,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	9 506,68	6 786,49	6 786,49
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	9 506,68	6 786,49	6 786,49
13913	Départements	9 506,68	6 786,49	6 786,49
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		0,00	0,00

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2013
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		9 506,68	6 786,49	6 786,49
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		891 715,58	1 164 610,36	1 164 610,36

+

RESTES A REALISER 2012 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 610,36
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)		76 383,51	76 383,51
1323	Départements		76 383,51	76 383,51
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			76 383,51	76 383,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 973,00	55 043,57	55 043,57
10222	F.C.T.V.A.	19 973,00	15 043,57	15 043,57
10223	T.L.E.		40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	0,00
024	Produits de cessions	260 512,00	1 794,00	1 794,00
Total des recettes financières		280 485,00	56 837,57	56 837,57
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		280 485,00	133 221,08	133 221,08
021	Virement de la section de fonctionnement	188 213,62	306 059,73	306 059,73
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	73 595,00	67 372,31	67 372,31
2111	Terrains nus		0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études		18 552,09	18 552,09
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études		240,00	240,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		1 452,00	1 452,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		6 858,54	6 858,54
281312	Bâtiments scolaires		1 972,00	1 972,00
281318	Autres bâtiments publics		11 993,97	11 993,97
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°		4 654,00	4 654,00
28138	Autres constructions		1 353,00	1 353,00
28151	Réseaux de voirie		318,00	318,00
28152	Installations de voirie		491,00	491,00
281533	Réseaux câblés		145,00	145,00
281538	Autres réseaux		22,00	22,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie		232,00	232,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	73 595,00	13 417,00	13 417,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		1 209,74	1 209,74
28182	Matériel de transport		814,00	814,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		320,25	320,25
28184	Mobilier		2 737,72	2 737,72
28188	Autres immobilisations corporelles		590,00	590,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		261 808,62	373 432,04	373 432,04
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		261 808,62	373 432,04	373 432,04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		542 293,62	506 653,12	506 653,12

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2013
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2012 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	657 957,24
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 164 610,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		359 176,47	^a 0,00	30 024,00	^b 30 024,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	2 153,00	2 153,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	2 153,00	2 153,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	241 919,11	0,00	27 871,00	27 871,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	95 971,97	0,00	24 830,00	24 830,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	2 144,45	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 751,36	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	26 884,37	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	14 489,78	0,00	3 041,00	3 041,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 024,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		192 403,32	^a 0,00	190 000,00	^b 190 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	8 312,81	0,00	19 450,00	19 450,00	
2031	Frais d'études	7 885,22	0,00	19 450,00	19 450,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	95 476,22	0,00	170 550,00	170 550,00	
21318	Autres bâtiments publics	18 647,30	0,00	170 311,00	170 311,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	47 829,04	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 700,03	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	11 772,59	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 527,26	0,00	239,00	239,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-190 000,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		299 723,05	^a 0,00	197 221,00	^b 197 221,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	16 326,00	16 326,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	16 326,00	16 326,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	277 827,00	0,00	180 895,00	180 895,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	102 502,70	0,00	156 975,00	156 975,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 522,34	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 048,38	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 874,02	0,00	23 920,00	23 920,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 041,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 041,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-197 221,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		424 039,52	^a 0,00	28 300,00	^b 28 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 990,00	2 990,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 990,00	2 990,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	58 257,14	0,00	25 310,00	25 310,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	38 872,43	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 314,88	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 514,55	0,00	25 310,00	25 310,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	8 189,06	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	366,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	365 782,38	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	365 782,38	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 300,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125

LIBELLE : TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		35 019,53	^a 0,00	52 400,00	^b 52 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	35 019,53	0,00	52 400,00	52 400,00	
21318	Autres bâtiments publics	14 690,70	0,00	52 400,00	52 400,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	17 940,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 388,83	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-52 400,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 132

LIBELLE : MAISON DES JEUNES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		46 899,31	^a 0,00	2 211,00	^b 2 211,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 899,31	0,00	2 211,00	2 211,00	
21318	Autres bâtiments publics	18 395,97	0,00	2 211,00	2 211,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 207,40	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 279,25	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	4 270,95	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	11 100,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 387,55	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 258,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-2 211,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133

LIBELLE : STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		415 703,24	^a 0,00	2 833,00	^b 2 833,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 997,37	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	19 622,40	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	374,97	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	31 843,01	0,00	2 833,00	2 833,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 711,93	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	17 381,63	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 022,87	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 708,23	0,00	2 833,00	2 833,00	
2184	Mobilier	3 747,15	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 271,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	363 862,86	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	338 839,36	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	24 742,50	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	281,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 833,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 135

LIBELLE : CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		121 669,45	^a 0,00	7 248,00	^b 7 248,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 229,51	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 229,51	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	101 518,18	0,00	7 248,00	7 248,00	
2116	Cimetières	13 854,46	0,00	7 248,00	7 248,00	
2118	Autres terrains	12 127,25	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	38 236,18	0,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	7 655,60	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	598,00	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	27 529,53	0,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 517,16	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	14 921,76	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	14 921,76	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
16873	Départements	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-7 248,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		605 500,44	^a 0,00	86 365,00	^b 86 365,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	42 219,66	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	41 748,77	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	189 958,46	0,00	86 365,00	86 365,00	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	4 258,00	4 258,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	48 016,04	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	27 751,71	0,00	82 107,00	82 107,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 259,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 108,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-86 365,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142

LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		345 769,44	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	343 464,75	0,00	10 000,00	10 000,00	
2111	Terrains nus	330 000,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	0,00	0,00	8 672,00	8 672,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 303,73	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	0,00	0,00	1 328,00	1 328,00	
2184	Mobilier	1 161,02	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151

LIBELLE : AMENAGEMENT VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		511 922,76	^a 0,00	10 100,00	^b 10 100,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	29 590,87	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	28 921,11	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	669,76	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	459 691,60	0,00	10 100,00	10 100,00	
2111	Terrains nus	455 877,38	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 457,92	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	10 100,00	10 100,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 086,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	270,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 640,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	22 640,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement reçues		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-10 100,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 531,89	^a 0,00	760,00	^b 760,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 531,89	0,00	760,00	760,00	
21318	Autres bâtiments publics	726,02	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	9 189,89	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 116,81	0,00	760,00	760,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 499,17	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-760,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	10 176,00	^b 10 176,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 176,00	10 176,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	7 176,00	7 176,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 176,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 762,50	^a 0,00	2 050,00	^b 2 050,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	18 762,50	0,00	2 050,00	2 050,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	3 258,17	0,00	2 050,00	2 050,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 462,71	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 050,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162

LIBELLE : ILLUMINATIONS NOEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 392,19	^a 0,00	4 000,00	^b 4 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 392,19	0,00	4 000,00	4 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 392,19	0,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-4 000,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163

LIBELLE : MATERIEL ANIMATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 084,18	^a 0,00	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 084,18	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	814,60	0,00	2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 269,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-2 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 164

LIBELLE : MATERIEL CIJ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		417,04	^a 0,00	1 500,00	^b 1 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	417,04	0,00	1 500,00	1 500,00	
2184	Mobilier	417,04	0,00	1 500,00	1 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-1 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 165

LIBELLE : VESTIAIRES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	257 320,00	^b 257 320,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	27 508,00	27 508,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	27 508,00	27 508,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	229 812,00	229 812,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	229 812,00	229 812,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-257 320,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166

LIBELLE : INFORMATIQUE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 782,99	^a 0,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 782,99	0,00	3 000,00	3 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 782,99	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-3 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		345,68	^a 0,00	13 500,00	^b 13 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	345,68	0,00	13 500,00	13 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	345,68	0,00	13 500,00	13 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-13 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : RELIURE REGISTRES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	4 200,00	^b 4 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-4 200,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 170
LIBELLE : VEHICULE UTILITAIRE LEGER KANGOO
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	17 083,00	^b 17 083,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	17 083,00	17 083,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	17 083,00	17 083,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-17 083,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 171

LIBELLE : PHOTOCOPIEURS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	12 300,00	^b 12 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 300,00	12 300,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	12 300,00	12 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-12 300,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172
LIBELLE : JARDIN PUBLIC CHALET
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	0,00 ^a	15 000,00	15 000,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2012 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	1 735,21	1 303,21	1	8,08				0,00	0	2.45361	0,00	0,00	0,09%
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	235 000,00	221 611,09	1	15,00				0,00	0	3.27454	5 580,17	0,00	15,53%
12-6857187	CAISSE EPARGNE	65 000,00	38 221,01	1	15,00				0,00	0	3.0	1 146,63	0,00	2,68%
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	40 000,00	17 451,29	1	15,00				0,00	0	2.99011	437,75	0,00	1,22%
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	60 000,00	27 054,67	1	15,00				0,00	0	3.20555	678,85	0,00	1,90%
15-MON193147EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	45 734,00	16 503,51	1	15,08				0,00	0	5.00779	745,05	0,00	1,16%
18-MON223729EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	167 700,00	46 639,99	1	10,33				0,00	0	4.09	1 907,58	0,00	3,27%
19-MIS153441EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30 489,80	5 172,31	1	14,83				0,00	0	4.039	39,91	0,00	0,36%
1-T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	89 000,00	57 687,31	1	14,33				0,00	0	3.75443	2 163,27	0,00	4,04%
20-MON203714EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	161 950,00	64 540,05	1	14,17				0,00	0	4.9	3 162,46	0,00	4,52%
21-MON203722EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15 000,00	5 977,78	1	14,17				0,00	0	4.9	292,91	0,00	0,42%
2-2007073	CAISSE EPARGNE	135 000,00	100 926,42	1	19,00				0,00	0	5.23376	4 541,69	0,00	7,07%
3-T084X6010PR	CREDIT AGRICOLE	40 000,00	4 153,85	1	5,25				0,00	0	2.33648	4,70	0,00	0,29%
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	250 000,00	196 788,35	1	24,67				0,00	0	5.70755	9 308,09	0,00	13,79%
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT [®]	150 000,00	127 242,01	1	14,83				0,00	0	4.422	5 624,10	0,00	8,92%
6-2009030	CAISSE EPARGNE	500 000,00	480 911,01	1	29,00				0,00	0	3.33099	17 793,71	0,00	33,70%
7-2006-006283	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	29 684,00	14 844,00	1	10,00				0,00	0	0.0	0,00	0,00	1,04%
9-2001-006828	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	1 301,00	131,00	1	9,75				0,00	0	0.0	0,00	0,00	0,01%
TOTAL A		2 017 594,01	1 427 158,86									53 426,87	0,00	100,00%
Barrière simple B														
Option d'échange C														

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		2 017 594,01	1 427 158,86									53 426,87	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 984 873,80									
1641 Emprunts en euros (total)					1 984 873,80									
19-MIS153441EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/12/1999		01/11/2000	30 489,80	V	EURIBOR	3.13315	4.039		A	C	N	A-1
15-MON193147EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/12/2001		01/05/2002	45 734,00	F		4.91	5.00779		T	X	N	A-1
20-MON203714EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	161 950,00	F		4.9	4.9		A	C	N	A-1
21-MON203722EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	15 000,00	F		4.9	4.9		A	C	N	A-1
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	40 000,00	R	PIBOR	3.1459	2.99011		T	X	N	A-1
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	60 000,00	R	PIBOR	3.146	3.20555		T	X	N	A-1
18-MON223729EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/09/2004		01/11/2004	167 700,00	F		4.09	4.09		A	C	N	A-1
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		A	C	N	A-1
1-T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	3.75443		A	C	N	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	5.23376		A	C	N	A-1
3-T084X6010PR	CREDIT AGRICOLE	26/12/2007		20/08/2008	40 000,00	V	EURIBOR	4.486	2.33648		T	X	N	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		A	X	N	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT [®]	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00	F		4.42	4.422		A	C	N	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	3.33099		A	C	N	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	3.27454		A	C	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					32 720,21									
16873 Départements (total)					32 720,21									
9-2001-006828	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	18/02/2003		01/03/2004	1 301,00	F		0.0	0.0		A	C	N	A-1
7-2006-006283	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	31/05/2007		27/07/2008	29 684,00	F		0.0	0.0		A	C	N	A-1
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	28/01/2010		18/04/2011	1 735,21	F		0.0	2.45361		A	C	N	A-1
Total général					2 017 594,01									

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2013
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.4

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2013											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 410 880,65					0,00	101 620,01	53 426,87	23 697,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 410 880,65					0,00	101 620,01	53 426,87	23 697,65
19-MIS153441EUR	N	0,00		5 172,31	1,83	V	EURIBOR	4.039	0,00	2 535,38	39,91	0,00
15-MON193147EUR	N	0,00		16 503,51	4,08	F		5.00779	0,00	3 581,11	745,05	0,00
20-MON203714EUR	N	0,00		64 540,05	4,00	F		4.9	0,00	11 703,49	3 162,46	0,00
21-MON203722EUR	N	0,00		5 977,78	4,00	F		4.9	0,00	1 083,99	292,91	0,00
13-106084500	N	0,00		17 451,29	5,92	R	PIBOR	2.99011	0,00	2 738,30	437,75	0,00
14-106084400	N	0,00		27 054,67	5,92	R	PIBOR	3.20555	0,00	4 177,42	678,85	0,00
18-MON223729EUR	N	0,00		46 639,99	2,00	F		4.09	0,00	14 927,77	1 907,58	0,00
12-6857187	N	0,00		38 221,01	7,92	F		3.0	0,00	4 298,20	1 146,63	0,00
1-T05Q09018PR	N	0,00		57 687,31	8,25	F		3.75443	0,00	5 507,13	2 163,27	0,00
2-2007073	N	0,00		100 926,42	13,25	F		5.23376	0,00	5 330,96	4 541,69	0,00
3-T084X6010PR	N	0,00		4 153,85	0,33	V	EURIBOR	2.33648	0,00	4 153,85	4,70	0,00
4-MON257595EUR/	N	0,00		196 788,35	19,92	F		5.70755	0,00	9 839,42	9 308,09	736,89
5-200901 112968	N	0,00		127 242,01	11,08	F		4.422	0,00	8 266,26	5 624,10	4 820,50
6-2009030	N	0,00		480 911,01	26,17	V		3.33099	0,00	10 077,42	17 793,71	13 791,50
11-T1HY57018PR	N	0,00		221 611,09	13,00	V	EURIBOR	3.27454	0,00	13 399,31	5 580,17	4 348,76
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		16 278,21					0,00	3 315,00	0,00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		16 278,21					0,00	3 315,00	0,00	0,00
9-2001-006828	N	0,00		131,00	0,17	F		0.0	0,00	131,00	0,00	0,00
7-2006-006283	N	0,00		14 844,00	4,50	F		0.0	0,00	2 968,00	0,00	0,00
10-201001 00301	N	0,00		1 303,21	5,25	F		2.45361	0,00	216,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 427 158,86					0,00	104 935,01	53 426,87	23 697,65

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	27/04/2001
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	27/04/2001
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	27/04/2001
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	25	27/04/2001
Linéaire	2131 Constructions - Bâtiments	25	27/04/2001
Linéaire	2138 Autres constructions	25	27/04/2001
Linéaire	2152 Installations de voirie	25	27/04/2001
Linéaire	2156 Matériel spécifique d'exploitation	10	27/04/2001
Linéaire	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	6	27/04/2001
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	12	27/04/2001
Linéaire	2182 Matériel de transport	7	27/04/2001
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	27/04/2001
Linéaire	2184 Mobilier	12	27/04/2001

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		154 507,41	0,00	113 767,96	I 113 767,96
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		154 507,41	0,00	113 767,96	II 113 767,96
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	124 197,71	0,00	106 981,47	106 981,47
1641	Emprunts en euros	120 765,71	0,00	103 666,47	103 666,47
16873	Départements	3 432,00	0,00	3 315,00	3 315,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		20 803,02	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 803,02	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)				
Transferts entre sections = C+D		9 506,68		6 786,49	6 786,49
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)		9 506,68		6 786,49	6 786,49
13913	Départements	9 506,68		6 786,49	6 786,49
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation			0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	113 767,96	D001 0,00	113 767,96

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		542 293,62	0,00	430 269,61	III 430 269,61
Ressources propres externes (a) (3)		19 973,00	0,00	55 043,57	55 043,57
10222	F.C.T.V.A. (4)	19 973,00	0,00	15 043,57	15 043,57
10223	T.L.E. (4)		0,00	40 000,00	40 000,00
Autres recettes financières (b)		260 512,00	0,00	1 794,00	1 794,00
024	Produits de cessions	260 512,00		1 794,00	1 794,00
Transferts entre sections (c)		73 595,00		67 372,31	67 372,31
2111	Terrains nus			0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études			18 552,09	18 552,09
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études			240,00	240,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes			1 452,00	1 452,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains			6 858,54	6 858,54
281312	Bâtiments scolaires			1 972,00	1 972,00
281318	Autres bâtiments publics			11 993,97	11 993,97
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cor			4 654,00	4 654,00
28138	Autres constructions			1 353,00	1 353,00
28151	Réseaux de voirie			318,00	318,00
28152	Installations de voirie			491,00	491,00
281533	Réseaux câblés			145,00	145,00
281538	Autres réseaux			22,00	22,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie			232,00	232,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	73 595,00		13 417,00	13 417,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements d			1 209,74	1 209,74
28182	Matériel de transport			814,00	814,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique			320,25	320,25
28184	Mobilier			2 737,72	2 737,72
28188	Autres immobilisations corporelles			590,00	590,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	188 213,62		306 059,73	306 059,73

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	430 269,61	657 957,24	0,00	1 088 226,85

	Montant
Dépenses financières	IV 113 767,96
Recettes financières	V 1 088 226,85
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 974 458,89
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 974 458,89
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 974 458,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2	Fctmt	A CROCHE CHOEUR	Associations	700,00
6574	5	Fctmt	A.P.E.M. DE MONTBERON	Associations	350,00
6574	4	Fctmt	ALIZ ART IN	Associations	500,00
6574	1	Fctmt	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	50,00
6574	6	Fctmt	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	400,00
6574	7	Fctmt	CAMAIEU	Associations	450,00
6574	8	Fctmt	COMITES DES FETES	Associations	11 500,00
6574	9	Fctmt	DIAM	Associations	6 000,00
6574	11	Fctmt	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	22	Fctmt	FNACA	Associations	200,00
6574	12	Fctmt	FOYER RURAL	Associations	3 500,00
6574	24	Fctmt	FULL BOXING MONTBERON	Associations	800,00
6574	16	Fctmt	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	3 500,00
6574	20	Fctmt	GIROU TRIATHLON	Associations	800,00
6574	13	Fctmt	ICI ET MAINTENANT	Associations	800,00
6574	15	Fctmt	MONTBERON DANSE	Associations	350,00
6574	26	Fctmt	OFFICE DU TOURISME DE FRONTON	Associations	100,00
6574	17	Fctmt	OSA KOO DO	Associations	2 000,00
6574	23	Fctmt	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	14	Fctmt	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	21	Fctmt	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	3	Fctmt	STE DE CHASSE ACCA	Associations	400,00
6574	18	Fctmt	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	1 000,00
6574	25	Fctmt	TAO CONCEPT		1 000,00
6574	19	Fctmt	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	1	5	4	0	4
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif 2ème Classe	C	1	1	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	6	11	9	0	9
Adjoint Tech Ppal 2ème classe	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	5	5	10	8	0	8
FILIERE SOCIALE (d)		3	2	5	5	0	5
Adjoint social 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent Spec. 1ère classe Ecole Mat	C	2	2	4	4	0	4
FILIERE ANIMATION (i)		2	6	8	8	0	8
Adjoint d'Animation 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1	6	7	7	0	7
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	15	29	26	0	26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE MONTERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2013
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent animation	C	ANIM	309	0,00	Art 3	CDD
Agent social	C	S	309	0,00	Art 3-1	CDD
Agent technique	C	TECH	309	0,00	Art 3	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SDEHG		Sans fiscalité propre	21 938,00
SIEANAT		Sans fiscalité propre	706,00
SITPRT	15/06/2001	Sans fiscalité propre	29 747,00
SIVU		Sans fiscalité propre	176 253,00
SMBVH		Sans fiscalité propre	1 902,00
SMEA		Sans fiscalité propre	134 112,00
SMEPE		Sans fiscalité propre	170,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	2 907 000,00	6,406	14,730	0,000	428 201,00	6,405
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 866 000,00	4,655	20,140	0,000	375 812,00	4,655
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	20 000,00	1,523	174,340	0,000	34 868,00	1,523
TOTAL	4 793 000,00	5,696			838 881,00	5,405

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes

p.42 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.44 A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.47 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.48 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.49 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.51 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.52 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.54 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.55 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)